

III. L'OPERATION « CAPITAINE DE SOIREE »

1. Communication et animation relatives à l'opération

La troisième partie du questionnaire concernait l'opération « Capitaine de soirée » en tant que telle et plus précisément la perception que les jeunes ont eu de cette action, son impact et la place que celle-ci a pu prendre eu égard à leurs pratiques initiales.

Il s'agissait entre autres d'évaluer la portée des campagnes de communication qui ont accompagné l'événement dans chaque département. On constate tout d'abord que près de la moitié des Capitaines de soirée (48,3%) avait entendu parler de cette action avant de se rendre dans la discothèque ou le bar le soir de l'opération.

Aviez-vous lu ou entendu parler de l'opération avant de vous rendre dans la discothèque ou le bar ce soir-là ?

	Effectifs	%
Non-réponse	0	0%
Oui	193	48,3%
Non	207	51,8%
TOTAL	400	100%

La majorité d'entre eux (55,4%) a été informée via des articles de presse ou des annonces à la radio. Dans une moindre mesure, sont citées les campagnes d'informations réalisées par les discothèques (28 personnes) ou les bars (10 cas). Viennent ensuite les relations de proximité (amis, membres de la famille, etc.) qui ont servi de relais pour 38 jeunes puis les collègues, lycées et universités (10 personnes concernées).

À quel endroit aviez-vous entendu parler de l'opération ?

	Effectifs
Presse, radio, médias	107
Discothèque	28
Bars	10
Collèges, lycées, universités	10
Commerçants	4
Auto-écoles	1
Ami(e)s	26
Rumeur	5
Jeunes participant à l'organisation	4
Membre de la famille	3
Avait déjà participé à l'opération	2

Lorsque l'on interroge les Capitaines de soirée sur les organismes qui, selon eux, étaient à l'initiative de l'opération, il apparaît que la Prévention Routière est la première identifiée (34,5% de l'ensemble) suivie par la Sécurité Routière (15,5%) sachant qu'une partie d'entre eux ne font pas clairement la distinction entre les deux. Ce sont ensuite, les bars et les discothèques qui sont le plus fréquemment cités (8%), suivis par les jeunes (6,5%) qui, rappelons-le, ont dans certains départements participé à l'animation des opérations. Les autres partenaires ont recueilli moins de 5% des réponses, et notamment les Agents Généraux d'Assurances, qui bien qu'étant porteurs de cette action, n'ont manifestement pas bénéficié d'une visibilité suffisamment explicite.

Qui était, selon-vous, à l'initiative de cette opération ?

	Effectifs	%
Ne sait pas	66	16,5
Prévention Routière	138	34,5
La Sécurité Routière	62	15,5
Discothèque ou bar	32	8
Jeunes, lycéens, étudiants, etc.	26	6,5
Ministère Jeunesse et Sports, etc.	19	4,8
La Gendarmerie, La Police	19	4,8
CG, Préfecture	15	3,8
Assurances	12	3
Association de parents concernés par accident	11	2,8
L'état, Préfecture	5	1,3
Croix rouge	4	1
Ministère de la santé	4	1
Associations contre l'alcool	4	1
Municipalités	4	1
Marques de boissons	2	0,5
TOTAL interrogés	400	

En ce qui concerne les messages diffusés lors de l'opération, on constate que le slogan principal - « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » - a été relativement bien retenu par

les Capitaines de soirée puisqu'un plus d'un quart d'entre eux (26%) l'ont reformulé alors qu'il s'agissait d'une question ouverte. Le second slogan diffusé (Alcool et volant = mauvais plan) n'a en revanche rassemblé que 2,3% de répondants.

Indépendamment des slogans en tant que tels, les messages qui insistent sur la nécessité de choisir une alternative (boire ou conduire, ne pas boire lorsque l'on conduit) ont été régulièrement cités (27,3%). Sur un autre registre, il est intéressant de constater que de nombreux jeunes ont reformulé un discours reflétant une responsabilisation vis-à-vis des personnes ramenées (24 personnes) ou le besoin de désigner un conducteur qui ne boit pas (19 cas).

Quel message avez-vous retenu de cette soirée ?

	Effectifs	%
NSP	66	16,5
Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas	104	26,0
Boire ou conduire, il faut choisir	59	14,8
Ne pas boire quand on conduit (retenu l'idée)	50	12,5
Se responsabiliser vis-à-vis des gens que l'on ramène	24	6,0
Désigner un conducteur qui ne boit pas	19	4,8
Tu t'est vu quand t'as bu	17	4,3
Réduire sa consommation	10	2,5
Alcool et volant = mauvais plan	9	2,3
Limiter le nombre d'accidents	6	1,5
Pas besoin de boire pour faire la fête	5	1,3
Si on boit on laisse le volant	4	1,0
Sans alcool on est en sécurité	2	0,5
Celui qui conduit rentre gratuit	1	0,3
TOTAL interrogés	400	

Nous avons ensuite interrogé les Capitaines de soirée sur leur opinion relative au message principal « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». Les réactions sont globalement très positives puisque 87% d'entre eux considèrent qu'il s'agit d'un « très bon » ou d'un « bon » message. Ce constat est renforcé par le fait que si 11,3% estiment qu'il s'agit d'un message moyen, seul 1,8% le jugent mauvais ou très mauvais.

Le message principal indiquait : « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas », qu'en pensez-vous ?

	Effectifs	%
Très bon message	152	38%
Bon message	196	49%
Message moyen	45	11,3%
Mauvais message	5	1,3%
Très mauvais message	2	0,5%
TOTAL	400	100%

Les Capitaines de soirée avaient ensuite la possibilité de se prononcer sur le type de message qu'ils jugeraient pertinent de diffuser pour sensibiliser les jeunes aux risques de l'alcool au volant. Les résultats laissent entrevoir une forte sensibilisation aux débats qui ont animé les médias au cours de ces deux dernières années (et plus particulièrement ces derniers mois), notamment avec l'apparition de messages anglais plus réalistes et choquants. Quoi qu'il en soit, près de 40% des Capitaines de soirée estiment que le recours à des images ou des messages « directs, percutants, choquants, etc. » participerait à sensibiliser les jeunes de manière pertinente et efficace.

En dehors de cette forte représentation, peu de propositions ont émergé bien qu'il convienne de signaler l'intérêt que certains portent à des messages « clairs et simples » (14 cas) ou qui informeraient davantage en diffusant des données statistiques et des informations précises quant aux risques encourus (10 personnes).

Quel serait selon-vous le type de message qu'il conviendrait de faire passer ?

	Effectifs
Non-réponse	179
Direct, franc, percutant, choquant	153
Message plus clair et plus simple	14
Informier / Donner des chiffres	10
Penser aux autres	6
Un message qui rime	5
Pas trop directif ou moralisateur / Humour	5
Faire peur (annoncer contrôles, etc.)	3
Parler des drogues	2
Plus responsabilisant	2
TOTAL / répondants	221

En ce qui concerne les relais susceptibles d'animer les actions, les Capitaines de soirée jugent particulièrement légitime la présence de pairs puisque environ 60% d'entre eux considèrent les jeunes comme étant les mieux adaptés pour mener à bien ce type

d'opération. En seconde position sont évoqués les individus qui symbolisent les lieux festifs, que ce soient les représentants des établissements (19%) ou les professionnels qui assurent l'animation des soirées (12%). Apparaissent ensuite les personnes qui ont été confrontées aux dangers de l'alcool et de la conduite routière, qu'il s'agisse de proches de victimes (9,8%) ou d'associations de victimes d'accidents (4,3%). De façon parallèle apparaissent des relais plus institutionnels tels que, la Police et les Gendarmes (10,8%) ou La Prévention Routière (8,8%).

Personnes adaptées pour animer ces actions ?

	Effectifs	%
D'autres jeunes	241	60,3
Personnel des discothèques, des bars, etc.	76	19,0
Professionnels de la fête (DJ, etc.)	48	12,0
Gendarmes, police	43	10,8
Victimes ou proches de personnes accidentées	39	9,8
Prévention Routière	35	8,8
Personnes connues (sportifs, stars, etc.)	18	4,5
Associations	17	4,3
Des hôtesses	4	1,0
Pompiers, médecins	3	0,8
Assurances	3	0,8
Mairie	1	0,3
Les distributeurs d'alcool	1	0,3
Des formateurs d'auto écoles	1	0,3
TOTAL interrogés	400	

2. Déroulement de l'opération

Il importait de bien saisir dans quelles conditions et dans quel contexte les jeunes se sont investis dans l'opération « Capitaine de soirée » et ainsi de comprendre la manière dont les « volontaires » se sont approprié le principe du conducteur désigné ce soir-là.

On constate dans un premier temps que les Capitaines de soirée étaient très majoritairement (95,3%) accompagnés des proches avec lesquels ils ont pour habitude de sortir le soir dans ce type de lieu.

Etiez-vous accompagné ce soir-là de personnes avec lequel vous sortez habituellement ?

	Effectifs	%
Oui	381	95,3%
Non	19	4,8%
TOTAL	400	100%

Par ailleurs, le cours de la soirée n'a manifestement pas modifié la désignation du conducteur dans la mesure où 95,8% des Capitaines de soirée savaient qu'ils conduiraient au retour. Plusieurs hypothèses peuvent alors être avancées. En premier lieu, on sait que près de la moitié des jeunes (48,3%) avaient entendu parler de l'opération avant de se rendre dans le bar ou la discothèque qui relayait l'initiative et que par conséquent, ils avaient eu l'opportunité de se saisir de la proposition de désignation d'un conducteur. Par ailleurs, nous verrons par la suite qu'une part importante de jeunes étaient déjà sensibilisés à la pratique du conducteur désigné, et cela, indépendamment de l'opération sur laquelle nous les avons interrogés.

Enfin, notons que le fait de savoir qui conduira au retour ne signifie pas nécessairement une adhésion au principe de précaution (en particulier la maîtrise de la consommation d'alcool). On connaît par exemple les réticences que certains conducteurs ont à « passer » le volant de leur voiture quand bien même ils auraient consommé de l'alcool, etc. Autant d'éléments que nous développerons plus loin.

Saviez-vous préalablement qui conduirait au retour ?

	Effectifs	%
Non-réponse	1	0,3%
Oui	383	95,8%
Non	16	4%
TOTAL	400	100%

De fait, 87% des jeunes conduisaient leur propre voiture, ce qui laisse supposer que si décision d'assumer la responsabilité du Capitaine de soirée il y a eu, celle-ci n'a pas conduit le propriétaire du véhicule à passer le volant. Il n'en reste pas moins que 9,3% ont été amenés à conduire le véhicule de leur conjoint(e) et 2,5% celui d'un ami sans que l'on puisse dire si cette situation était ou non identique à l'aller.

S'agissait-il de votre voiture ou de celle d'une autre personne ?

	Effectifs	%
Non-réponse	5	1,3%
Propre voiture	348	87%
Voiture de mon conjoint	37	9,3%
Voiture d'un copain	10	2,5%
TOTAL Répondants : 391 / Réponses : 472	400	100%

En ce qui concerne l'environnement social des conducteurs durant l'opération, on constate que la quasi-totalité des Capitaines de soirée (97,8%) étaient accompagnés lors de cette

soirée par des amis, un conjoint ou de la famille. Parmi eux, plus d'un cinquième étaient accompagnés de deux catégories de personnes. Pour la grande majorité (92,8%) il s'agissait de copains, mais un peu plus d'un cinquième des jeunes (21,3%) sortaient avec leur conjoint(e).

Qui avez-vous ramené dans votre voiture ce soir-là ?

	Effectifs	%
Non-réponse	9	0%
Conjoint	85	21,3%
Copain	371	92,8%
Personnes de ma famille	16	4%
TOTAL/ interrogés	400	

3. Nature de l'implication dans la pratique du conducteur désigné

Pour répondre à la question de l'implication dans la pratique du conducteur désigné, nous avons posé différentes questions ouvertes. L'une d'entre elles concernait les motivations qui ont incité les jeunes à s'investir comme Capitaine de soirée. La première motivation confirme l'hypothèse selon laquelle une partie des jeunes qui ont accepté d'être Capitaine de soirée ne s'organisait pas de la sorte pour la première fois. En effet, 20,8% des jeunes interrogés affirment souvent jouer ce rôle venant ainsi témoigner d'un certain ancrage de la pratique indépendamment de l'opération qui faisait l'objet de l'enquête. Ces réponses se recoupent avec celles des jeunes qui affirment que « c'était à leur tour de conduire » (6,8%), et dans une moindre mesure avec ceux qui déclarent ne jamais boire ou ne pas boire lorsqu'ils conduisent (12,5%).

Toutefois, on perçoit au travers du tableau suivant, un ensemble de réponses qui démontre que l'opération « Capitaine de soirée » a eu une certaine incidence. Plusieurs catégories de réponses rendent en effet compte de jeunes qui ont « investi » la démarche, et cela, qu'ils aient ou non déjà pratiqué le principe du conducteur désigné antérieurement. On constate notamment que 17,5% des Capitaines de soirée ont trouvé « l'idée intéressante », que 8,5% ont voulu « essayer » de mettre en œuvre cette pratique, que 5% ont souhaité « montrer l'exemple » et responsabiliser les autres, que 5% disent avoir été « poussés à le faire par les autres » ou encore que 2,3% affirment s'être « saisis de l'opportunité ». On peut également ajouter à ces catégories de réponses, 4 jeunes qui disent « s'être dévoués » et 4 autres qui ont trouvé la proposition amusante. Si quelques discothèques exigeaient que soit désigné un conducteur à l'entrée, ces réponses qui, rappelons-le, sont issues de questions ouvertes,

témoignent d'une réelle adhésion à la démarche.

En dehors de ces deux catégories de réponses qui illustrent soit une absence de problèmes (« je ne bois pas », etc.) soit un intérêt pour la pratique proposée, on rencontre des affirmations moins signifiantes. C'est le cas notamment des jeunes qui ont déclaré avoir été Capitaines de soirée parce qu'ils conduisaient ce soir-là (15,3%) sans qu'apparemment d'autres motivations aient conditionné leur choix. C'est également le cas de ceux qui disent s'être saisis de l'opportunité de la gratuité des entrées ou des boissons (8,3%) ou encore de ceux, une minorité, qui souhaitent participer au tirage au sort proposé lors de la soirée (2,8%).

Pourquoi avez-vous accepté d'être Capitaine de soirée ?

	Effectifs	%
Non-réponses	14	3,5
C'est souvent moi qui joue ce rôle	83	20,8
Idée intéressante	70	17,5
J'avais la voiture / je conduisais	61	15,3
Ne boit pas de toute façon quand conduit / ne boit jamais	50	12,5
Pour essayer	34	8,5
Pour l'entrée ou les boissons gratuites	33	8,3
C'était à mon tour de conduire	27	6,8
Pour montrer l'exemple / responsabiliser les autres	20	5
Ce sont les autres qui m'ont incités à le faire	14	3,5
Boit rarement / Ne voulait pas boire ce soir-là	12	3
Participer au tirage	11	2,8
J'ai saisi l'opportunité / Cela ne me dérangeait pas	9	2,3
Seul à avoir le permis	6	1,5
Je me suis dévoué	4	1
Amusant	4	1
Confiance en moi	2	0,5
Seul à n'avoir pas bu	2	0,5
TOTAL / répondants	386	

Par ailleurs, il convient d'insister sur le fait que la très grande majorité des Capitaines de soirée (96,8%) ont affirmé avoir respecté leur engagement en ne buvant pas d'alcool durant la soirée. Ce ne sont finalement que 8 jeunes sur 400 qui répondent négativement, sachant que 5 n'ont pas souhaité se prononcer (des non-réponses qui, au regard des tableaux qui suivent, peuvent être en partie interprétées comme des réponses négatives).

Avez-vous respecté votre engagement en ne buvant pas d'alcool durant la soirée ?

	Effectifs	%
Non-réponse	5	1,3%
Oui	387	96,8%
Non	8	2%
TOTAL	400	100%

Parmi les Capitaines de soirée qui affirment ne pas avoir respecté leur engagement le soir de l'opération, 7 d'entre eux précisent qu'ils ont malgré tout réduit leur consommation d'alcool tandis que 4 autres n'ont manifestement pas modifié leurs pratiques.

Si non respect de l'engagement, avez-vous malgré tout réduit votre consommation d'alcool ?

	Effectifs
Oui	7
Non	4
TOTAL	400

Une dernière série de questions traitait de l'antériorité et de la pérennisation de la pratique du conducteur désigné. On constate que la quasi-totalité des Capitaines de soirée (97%) affirme avoir déjà désigné un conducteur qui ne boirait pas plus de 2 verres d'alcool avant cette opération contre seulement 2,8% qui répondent négativement.

Avant cette opération, vous était-il arrivé de décider que vous ou une des personnes avec lesquelles vous sortiez ne boirait pas plus de 2 verres d'alcool pour conduire au retour ?

	Effectifs	%
Non-réponse	1	0,3%
Oui	388	97%
Non	11	2,8%
TOTAL	400	100%

Cette question générale, qui se contentait d'interroger les jeunes sur une pratique qui pouvait rester occasionnelle, a été complétée par une autre qui visait à identifier la fréquence de mise en œuvre. Les résultats sont à nouveau très positifs puisque 78,5% des Capitaines de soirée ont indiqué qu'avant l'opération, ils procédaient « tout le temps » à la désignation d'un conducteur. Par ailleurs, 16,5% disent avoir pratiqué la désignation « occasionnellement » et seulement 2,5% d'entre eux précisent qu'ils ne prenaient cette initiative que rarement ou très rarement. Il convient de signaler que même si ces résultats intègrent certaines réponses velléitaires ou exagérées, ils restent très importants.

Si oui, avec quelle fréquence ?

	Effectifs	%
Non-réponse	11	2,8%
Tout le temps	314	78,5%
Souvent	65	16,3%
Rarement	8	2%
Très rarement	2	0,5%
TOTAL	400	100%

Les jeunes devaient ensuite indiquer les personnes qui étaient le plus fréquemment désignées pour conduire lors des sorties. On s'aperçoit qu'il s'agissait le plus souvent, soit d'eux-mêmes (95,8%), soit d'un copain (67,8%).

Si oui, de quelles personnes s'agissait-il ?

	Effectifs	%
Non-réponse	12	0%
Moi-même	383	95,8%
Conjoint	31	7,8%
Copain	271	67,8%
Famille	2	0,5%
TOTAL/ interrogés	400	

Les questions relatives à la mise en œuvre de la pratique du conducteur désigné après l'opération qui visaient entre autres à évaluer l'impact de cette action, perdent en partie de leur portée du fait que la quasi totalité des Capitaines de soirée ont affirmé s'être organisés de la sorte auparavant. Ainsi nous nous contenterons de souligner que 5 personnes qui ne désignaient pas de conducteur avant l'opération l'ont fait par la suite.

En colonnes : Avant opération, organisation conducteur désigné ?**En lignes : Depuis opération, organisation conducteur désigné ?**

	Oui	Non
Non-réponse	1	
Oui	386	5
Non	1	6
TOTAL	388	11

En revanche, il convient de relever une évolution plus sensible des fréquences de mise en œuvre de la pratique du conducteur désigné depuis l'opération. Dans le tableau croisé faisant apparaître les deux fréquences, on constate que 23 Capitaines de soirée qui affirmaient « souvent » mettre en œuvre cette pratique avant l'opération disent le faire aujourd'hui « tout le temps » (ajoutons à ce constat le cas de 4 jeunes qui ne le faisaient que

rarement ou très rarement et qui le font aujourd'hui souvent ou tout le temps).

Si oui, avec quelle fréquence (depuis opération) ?

	Effectifs	%
Non-réponse	9	2,3%
Tout le temps	339	84,8%
Souvent	46	11,5%
Rarement	6	1,5%
Très rarement	0	0%
TOTAL	400	100%

En colonnes : Si oui, avec quelle fréquence (avant opération) ?

En lignes : Si oui, avec quelle fréquence (depuis opération) ?

	Non-réponse	Tout le temps	Souvent	Rarement	Très rarement
Non-réponse	6	1	1		1
Tout le temps	2	312	23	2	
Souvent	2	1	41	1	1
Rarement	1			5	
Très rarement					
TOTAL	11	314	65	8	2

Enfin, la dernière question générale qui abordait les intentions des Capitaines de soirée de reproduire à l'avenir ce type de démarche donne logiquement lieu, compte tenu des constats précédents, à des résultats très positifs. En effet, 97,8% affirment qu'ils envisagent à l'avenir de s'organiser de façon à être sûrs que quelqu'un limitera sa consommation d'alcool pour conduire au retour de leurs sorties nocturnes. Seules 2 personnes répondent négativement à cette question.

Envisagez-vous à l'avenir de vous organiser de façon à être sûr que quelqu'un limiterait sa consommation d'alcool pour conduire au retour ?

	Effectifs	%
Non-réponse	7	1,8%
Oui	391	97,8%
Non	2	0,5%
TOTAL	400	100%

Au regard de l'ensemble des résultats de cette enquête, il apparaît que les questions relatives à la mise en œuvre de la pratique du conducteur désigné (avant et après l'opération « Capitaine de soirée ») peuvent apparaître surprenantes. Une très large majorité des jeunes semble en effet fortement sensibilisée à cette pratique et plus encore, la mettre en œuvre régulièrement. Ce constat appelle ainsi quelques commentaires.

Tout d'abord, il convient de rappeler qu'un peu plus d'un quart des jeunes interrogés (25,8%) ne consomme jamais d'alcool. Cela signifie donc qu'une personne sur quatre qui a accepté d'être Capitaine de soirée au cours de ces opérations n'est pas directement concernée par une démarche de réduction des risques liés à l'alcool lors des sorties nocturnes. Ces 25% de jeunes qui peuvent donc être considérés comme étant « hors cible » influent fortement dans l'ensemble des résultats de cette enquête dans la mesure où, si nous les avons exclus lors des croisements qui avaient un lien avec la consommation d'alcool, ils figurent néanmoins dans les autres résultats.

À cela, il convient d'ajouter une autre catégorie de jeunes qui bien que sortant parfois régulièrement, consomme très peu d'alcool (10,8% des Capitaines de soirée affirment consommer de l'alcool moins d'une fois par mois). En rassemblant ces deux catégories, on constate que ce sont plus du tiers des jeunes qui ont accepté d'être Capitaines de soirée qui ne sont pas, ou alors très occasionnellement, susceptibles d'être confrontés à des difficultés liées à l'alcool au volant.

Si ces constats n'enlèvent rien à la portée des résultats très encourageants liés à la pérennisation de la pratique du conducteur désigné, il convient toutefois de formuler quelques remarques. Car si l'on observe plus attentivement les 74,3% qui consomment (même très rarement) de l'alcool, il est manifeste que certains ont, à un moment ou un autre été exposés à des difficultés liées à l'alcool en situation de conduite routière. Rappelons tout d'abord que 28% d'entre eux consomment en moyenne plus de 6 verres d'alcool lors de leurs sorties et que 26,4% ont déjà conduit après avoir bu de l'alcool. Mais aussi que 34,5% de ceux qui ont répondu à cette question affirment avoir déjà conduit en ayant eu le sentiment d'avoir trop bu et que 38,3% sont déjà montés dans le véhicule d'une personne qui avait trop bu.

Si la grande majorité des Capitaines de soirée a, à un moment ou à un autre, mis en pratique le principe du conducteur désigné, il semble nécessaire de limiter en partie la portée de ces résultats en insistant sur le fait que cette pratique n'est pas nécessairement toujours mise en œuvre. Les commentaires relevés au cours de l'enquête laissent entrevoir le fait que ce type d'organisation est fortement valorisé au cours de sorties qui ont fait l'objet d'une décision ou d'une préparation en amont telles que les sorties en groupe en discothèque. N'oublions pas non plus que les jeunes interrogés ont rattaché en partie le questionnaire à la

sortie au cours de laquelle ils ont été identifiés, à savoir, en discothèque pour une très large majorité. D'autres types de sorties nocturnes semblent avoir été en partie mis de côté, y compris par les jeunes qui affirment s'organiser tout le temps de la sorte.

Par ailleurs, un autre facteur vient en partie atténuer la forte représentativité des Capitaines de soirée qui disent mettre « tout le temps » en œuvre la pratique du conducteur désigné. Nous avons insisté sur le peu de fiabilité des critères employés par certains jeunes pour déterminer si un conducteur avait trop bu (43,3% disent observer le comportement général du conducteur, 19,6% la façon de marcher ou de s'exprimer, etc.). De la même manière, 77,4% des Capitaines de soirée qui consomment de l'alcool ont répondu à la question liée au nombre de verres qu'ils jugent acceptable pour conduire. Il en résulte que 41,3% situent la frontière à plus de 2 verres. Ces résultats montrent qu'indépendamment de la mise en pratique du principe de conducteur désigné il convient de rester attentif aux représentations que les jeunes ont de l'alcool en situation de conduite routière.

Enfin, la dernière question du questionnaire vient en partie accompagner ces remarques. La très grande majorité des Capitaines de soirée (66,2%) affirme ne pas voir de difficultés quant à la généralisation de la pratique du conducteur désigné pour eux-mêmes ou pour leurs sorties. Si l'on extrait ceux qui ne consomment pas d'alcool, le taux baisse légèrement (à 62,5%). Toutefois, les autres (qui représentent près de 35% des Capitaines de soirée) regrettent le fait que ce soit souvent ou toujours les mêmes personnes qui conduisent (9,3% qui citent principalement des femmes), que le conducteur soit tenu à l'écart de l'ambiance festive (8,5%), que le dévouement reste une démarche difficile à accepter (5%) ou encore évoquent des difficultés d'ordre pratique : contraintes liées au fait de devoir déposer chaque personne, peu de titulaires du permis de conduire, coût de l'essence, besoin de s'adapter à l'emploi du temps de chacun ou de se déplacer aux mêmes endroits tout au long de la soirée, etc.

Quelles difficultés voyez-vous à la généralisation d'une telle organisation pour vos sorties ?

	Effectifs	%
Non-réponse	7	0
Aucune (certains ne boivent pas, c'est une règle, etc.)	264	66,2
Souvent/tjrs mêmes qui conduisent (filles, volontaires)	37	9,3
Conducteur pas dans la même ambiance/profite moins	34	8,5
Le dévouement reste difficile	20	5
Faire la navette est long / fastidieux / fatigant	18	4,5
Rarement de grosses difficultés (on s'y habitue)	13	3,3
Peu à avoir le permis / une voiture	7	1,8
Le désigné est toujours tenté de boire	6	1,5
Au pire on prend le taxi / le Tram / on ne sort pas	5	1,3
L'essence coûte cher pour celui qui prend sa voiture	3	0,8
Besoins de s'adapter à l'emploi du temps de chacun	3	0,8
Certains refusent de donner leur volant	2	0,5
On ne finit pas tous la soirée au même endroit	3	0,8
TOTAL / interrogés	400	100